



Réseau
*Famille et
Scolarisation
en Afrique*



Réseau
Ouest et Centre
Africain de
Recherche en
Education

Colloque international
Éducation, Violences, Conflits et Perspectives de Paix en Afrique
Yaoundé, 6 au 10 mars 2006

**Les nouveaux impératifs socio-éducatifs et
la reconstruction nationale post-conflit au Congo - Brazzaville**

Claude-Ernest KIAMBA



Les nouveaux impératifs socio-éducatifs et la reconstruction nationale post-conflit au Congo - Brazzaville

Claude-Ernest KIAMBA

(Doctorant au CEAN de Bordeaux, Enseignant Assistant à la Faculté de sciences sociales et de gestion, Université Catholique d'Afrique Centrale/Institut Catholique de Yaoundé)

E-mail : ckiamba@yahoo.fr

Introduction :

Comme bon nombre de pays d'Afrique subsaharienne, le Congo-Brazzaville a été le théâtre de guerres civiles qui ont, d'une part, contribué à l'affaiblissement de l'autorité de l'Etat, à la remise en cause de l'Etat de droit, à l'instauration d'un véritable sentiment d'insécurité, à l'augmentation de la violence urbaine, à la destruction des infrastructures de base servant au développement socio-économique, dont celui de l'enseignement; d'autre part, elles ont occasionné l'émergence d'une autre catégorie sociale d'individus - des réfugiés de l'intérieur - constituée en majorité de couches sociales les plus vulnérables, à savoir les femmes et les enfants.

Ces guerres civiles, dont les causes tant internes qu'externes ne semblent échapper à personne aujourd'hui, mobilisent très souvent des populations jeunes aux prises avec la dure réalité socio-économique, tant les perspectives de leur insertion socioprofessionnelle deviennent de plus en plus incertaines dans un pays où le taux de chômage avoisine de loin le double de la proportion de la main-d'œuvre disponible. Le but de cette recherche est de démontrer comment le secteur de l'enseignement peut contribuer à la recomposition du tissu social éclaté après des guerres à répétition que ce pays a connues. Dans ce sens, il sera d'abord question de montrer en quoi la déliquescence des structures socio-éducatives a constitué un frein à la dynamique de construction étatique au Congo (1). Deuxièmement, l'on tentera de dire en quoi l'éducation peut constituer un facteur important pour la reconstruction du tissu social éclaté au Congo (2).

1. La déliquescence des structures socio-éducatives et son impact sur la construction étatique au Congo

Le système éducatif congolais est en panne¹. Il est à l'image de la majorité de structures sociales au plan national. Avec le déclenchement de guerres civiles que le Congo a connues ces dix dernières années, toutes les infrastructures sociales ont presque été endommagées. Et, parmi eux, le domaine de l'enseignement occupe une place non négligeable. Plusieurs écoles avaient été endommagées occasionnant, de ce fait, des années blanches ayant contraint enseignants et élèves à un chômage forcé. Cette situation avait aussi largement contribué au renforcement des mécanismes de la pauvreté - avec pour corollaire la fragilisation du tissu social -, à la marginalisation et à la frustration de nombreux diplômés à la recherche d'un emploi stable, à l'évolution de la violence urbaine et des comportements à risques dans les milieux jeunes.

1.1. Marginalisation, exclusion sociale et misère de la jeunesse scolarisée

Le problème de la déliquescence de l'école au Congo reste d'actualité, et ce depuis son accession à la souveraineté nationale², si l'on considère la situation de marginalisation³ et de misère de la majorité des diplômés sans emploi -. Mais, il est intéressant de dire que cette situation n'est pas uniquement imputable à la perpétuation du caractère inadapté des structures scolaires héritées de la colonisation ou à une sorte de fatalité de l'histoire. Une étude rigoureuse permet, au contraire, de comprendre qu'il s'agit d'un défaut de planification

¹ « L'école congolaise est en crise et les problèmes qui la minent sont aussi nombreux que variés. En effet, de nombreuses études sur le système éducatif ont très souvent abouti à un même constat, celui de sa dégradation très prononcée. Ce diagnostic a toujours été accompagné de solutions dont la mise en œuvre, dans la plupart des cas, requiert d'importants moyens aussi bien humains, matériels que financiers » (Cf. Ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et supérieur chargé de la recherche scientifique, *Le développement de l'éducation. Rapport national du Congo*, Brazzaville, avril, 2001, p.3).

² Milongo Taty pense que ce problème constitue l'un des fléaux qui rongent les perspectives de développement de tout pays engagé dans la dynamique de formation des compétences qualifiées : « Ce problème est celui auquel sont confrontés tous les pays qui ont donné la priorité à la formation en développant leur système scolaire. De ce fait, il en est résulté des déséquilibres quantitatifs et des inadaptations qualitatives entre personnel formé et emplois offerts sur le marché du travail. Ces distorsions entraînent des gaspillages importants des ressources pour la nation et de graves frustrations pour les individus qui ne trouvent pas d'emploi conformément à leurs aspirations » Milongo Taty (J.-C.), *Scolarisation et Développement en République Populaire du Congo*, Brazzaville, [sd.], p.39).

³ Cette analyse entend restituer le terme de marginalisation dans un contexte bien précis au sens où l'entend Samir Amin : « la marginalisation est un ensemble de mécanismes d'appauvrissement : prolétarianisation des petits producteurs agricoles et artisanaux, semi-prolétarianisation rurale et appauvrissement sans prolétarianisation des paysans organisés en communautés villageoises, urbanisation et accroissement massif du chômage urbain ouvert et du sous-emploi » (Cf. *Le Développement Inégal, essai sur les Formations sociales du capitalisme périphérique*, Paris, Minuit, 1973, p.163).

des ressources humaines et matérielles en fonction des potentialités économiques du pays comme l'indique Moïse :

Le système scolaire en particulier et éducatif en général, détermine dans une certaine mesure, l'offre d'emploi. Cependant, la structure globale de l'appareil productif est déterminante dans ce cadre. Aussi, le problème de l'emploi des jeunes se pose fondamentalement en termes de planification de la main-d'œuvre qui est liée à la structure de l'appareil productif. Il est donc important de voir la question dans le contexte général de la formation sociale⁴.

Cette étude montre des défaillances dans le fonctionnement des instances de prise de décisions étatiques. Ce qui implique que la dynamique de construction de l'Etat risque d'être remise en cause, si aucune véritable action publique n'est mise en œuvre pour restructurer le système éducatif⁵ au Congo. L'école au Congo n'a pas atteint ses objectifs, en dépit de multiples tentatives de sa réforme. Ce manque de visibilité politique a contribué à faire de l'école un lieu de production de chômeurs⁶, car l'école a été considérée comme une fin en soi comme l'indique Jean-Pierre Poaty : « En 1957, près du tiers des chômeurs recensés parle et écrit le français. Aujourd'hui (...) tous les jeunes chômeurs ont été à l'école et constituent près de 2/3 des chômeurs urbains »⁷. Il en a résulté une véritable perte de moyens⁸ au regard de l'évolution du nombre de diplômés qui ne cessent de gonfler les effectifs du secteur

⁴ Cf. Balonga (M.), « Jeunesse frustrée, jeunesse perdue », in *Le Congo aujourd'hui : Figures du changement social*, Brazzaville, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, 1990, pp.139-140. Dans la même suite d'idées, Le Thanh Khoi pense également que : « le problème de l'emploi est lié à celui de la répartition du revenu, de la structure du pouvoir, des politiques d'investissement, de la domination des firmes étrangères » (Cf. *Jeunesse, exploitée, jeunesse perdue?*, Paris, P.U.F, 1978, p.189).

⁵ Il est intéressant de noter que la perspective de développement national ne peut, effectivement, être envisageable que dans la mesure où les autorités éprouvent la volonté politique de définir des politiques économiques structurantes, c'est-à-dire la nécessité de procéder à des réformes économiques essentielles comme le soutient encore Louis Bakabadio : « Une nouvelle fonction d'utilité collective suppose une capacité de mettre à la disposition de l'économie des biens matériels et spirituels entrant dans le plan de maximisation de cette utilité. En somme, il s'agit de poser les bases d'un système productif national, un mécanisme de valorisation de notre potentiel naturel et humain (...) Il s'agit de concevoir une nouvelle approche des problèmes de technologie et d'organisation de la production, de relations du travail et d'emploi, d'analyse financière, d'études de marché, et de gestion (...) » (Bakabadio (L.), « Le désajustement financier de l'économie congolaise : une justification des réformes économiques », in *Le Congo aujourd'hui : Figures du changement social*, Brazzaville, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, 1990, p.60).

⁶ Selon Lê Thanh Khoi, « moins il y a d'emploi, plus augmente la demande d'éducation », in *Jeunesse exploitée, jeunesse perdue?*, Paris, P.U.F., 1978, p.187.

⁷ Poaty (J.-P.), *Enquête sur le tribalisme*, Brazzaville, Ministère du Plan, R.P.C., 1977.

⁸ « L'école s'occupe des charges qui lui sont étrangères et devient un lieu de chômage déguisé. Le taux de scolarisation est anormalement supérieur à 100%. L'école garde trop longtemps à son niveau les bras valides dont a besoin l'économie nationale. Aujourd'hui, pour une population d'environ 2. 000. 000 d'habitants, il y a 750 725 élèves et étudiants » (Cf. Doucement sur « Les grands défauts du système éducatif congolais »).

informel - vendeurs à la sauvette, conducteurs de taxis, enseignants dans les écoles privés de fortune, etc.-, sinon qui continuent d'intégrer les grands réseaux de banditisme alors qu'à partir de 1988, par exemple, un besoin en personnel se faisait sentir dans la Fonction Publique : « Entre janvier 1988 et juillet 1988 dans la Fonction Publique, il y a eu plus de sorties - départs à la retraite principalement - que d'entrées – recrutements -, soit 336 entrées contre 1360 sorties, c'est-à-dire 4 fois plus de sorties que d'entrées ! »⁹. Cette situation s'est complexifiée avec l'inadéquation entre la formation et l'emploi qui peut se laisser appréhender à deux niveaux :

a)- Au niveau du Ministère de l'Education Nationale. On peut se servir ici de deux variables essentiels : d'un côté, tous les individus n'ayant pas pu obtenir un diplôme à la fin de leur formation; de l'autre, ceux qui réussissent à leurs examens en obtenant le brevet, le baccalauréat ou la licence. Rapporté au niveau de l'emploi, il est à noter que la majorité de jeunes qui obtiennent leur diplôme se sentent souvent dans l'obligation de proroger leurs études à des niveaux supérieurs par manque d'emploi comme le souligne Marcel Odéyé : « (...) dans un pays où la notion d'emploi est fortement connotée par celle d'entrée dans la Fonction Publique, ou l'administration en général, la déception est plus grande pour le diplômé qui découvre ce secteur saturé (...) et qui constate que l'emploi n'existe plus dans le secteur privé ou économique à la suite d'une conjoncture défavorable »¹⁰. Selon Moïse Balonga : « L'école aujourd'hui est peu crédible. En réalité, la perte de crédibilité est la conséquence de la banalisation du dispositif de formation. L'école est marginalisée, on ne fait pas suffisamment attention à elle ; on joue d'elle, on la regarde de travers (...) La banalisation de l'école se matérialise, par ailleurs, à travers le maintien en son sein des contradictions qui militent objectivement pour son dépérissement »¹¹.

⁹ Balonga (M.), *op. cit.*, p.141.

¹⁰ Odéyé (M.), *La scolarisation en République Populaire du Congo : causes, réalités et conséquences*, Paris, V, La Sorbonne, [sd.], p.30. Le Ministre de l'Education Nationale, Henri Lopès, attirait déjà l'attention des populations sur ce point lors du 2^e colloque sur les problèmes de l'enseignement du 17 au 22 février 1969: « Le gouvernement actuel a promis de refuser la démagogie. Et c'est en son nom que nous sommes mandatés pour attirer l'attention de l'opinion sur le fait qu'il serait dangereusement illusoire de penser que tous les enfants qui se trouvent actuellement dans les C.E.G obtiendront du travail dans la Fonction Publique » (Cf. Ministère de l'Education Nationale. Direction Générale de l'Enseignement, Service de la Planification et des Statistiques, Brazzaville, 1969, p.6. Milongo Taty pense aussi la même chose : « : « Avec le mythe de la Fonction publique qu'ils traînent depuis le banc de l'école, ils pensent qu'on ne peut gagner sa vie qu'en travaillant dans un bureau. En dehors de la Fonction publique qui à juste titre offre en plus de la sécurité de l'emploi, il y a les administrations du secteur privé. Si on n'est ni dans la Fonction publique ni dans le secteur privé, on est perdu pour la société d'où le chômage » (Milongo Taty (J.-C.), *op. cit.*, p.44.)

¹¹ Balonga (M.), *op. cit.*, pp.138-139.

b)- Au Ministère en charge de l'emploi et du travail. Dans les normes, tous les diplômés devraient être mis à la disposition de ce Ministère pour leur insertion professionnelle. Or, l'analyse des données de terrain démontre un déséquilibre entre le système d'enseignement et les politiques d'emploi. Le problème de l'emploi des jeunes n'est pas nouveau au Congo. Déjà, en 1955, Georges Balandier avait dit que l'état dans lequel se trouvait ce pays ne permettait pas de garantir aux populations des revenus réguliers¹². A partir des études réalisées sur le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) en 1974, Devauges insistait sur la survivance au quotidien à Brazzaville¹³. Isabelle Deblé et Philippe Hugon abordent aussi ce problème dans leur étude sur « Vivre et survivre dans les villes d'Afrique noire »¹⁴. Les études menées par Marcel Odeyé sur les « dépenses de la vie à Brazzaville »¹⁵ confirment cette analyse. Toutes ces recherches tentent de faire ressortir le lien de causalité qui existe entre la situation de précarisation de l'emploi au Congo et la crise économique-financière survenue au cours de la décennie 1980-1990 et démontrent l'importance de l'administration publique dans l'utilisation de la force de travail au Congo, limitant ainsi le développement du secteur privé¹⁶.

Cette situation qui constituait une preuve de l'affaiblissement de l'Etat venait une fois de plus annihiler les perspectives de sa construction. Elle avait contribué à remettre en cause les principes¹⁷ énoncés dans les différentes lois de réorganisation du système éducatif national,

¹² Balandier (G.), *Sociologie des Brazzaville Noires*, Paris, Presses de la Fondation Nationale de Sciences Politiques, 1955.

¹³ Devauges (R.), *Survivre à Brazzaville*, manuscrit inédit, Brazzaville, 1974, 27 pages. Il semble important, se défend l'auteur, de rappeler qu'il n'est nullement question à travers le titre de son papier de donner une image misérabiliste de la situation à laquelle se trouvent confrontés des milliers de Congolais. Il était, justement question de s'en tenir à la réalité telle qu'elle existe pour signifier, d'une part, les besoins d'une population où la proportion des personnes directement ou indirectement concernées est significative ; d'autre part, les possibilités dont disposent ces mêmes personnes pour satisfaire leurs besoins, dans un environnement où les modalités de recrutement dans l'administration dérogent souvent aux nomenclatures classiques d'emploi laissant, de ce fait, la place à l'empire de l'informalisation des rapports sociaux de production.

¹⁴ Deblé (I.) et Hugon (Ph.) (Sous dir.), *Vivre et survivre dans les villes d'Afrique noire*, Paris, P.U.F, IEDES, 1982.

¹⁵ Odeyé (M.), *Les associations en ville africaine. Dakar-Brazzaville*, Paris, L'Harmattan, 1985.

¹⁶ Les analyses réalisées par Makaya et Tsika sur les problèmes de la survivance à Brazzaville explicitent aisément cette thèse : « Nous pouvons déjà conclure à une faible capacité d'absorption par l'appareil productif des ressources humaines. Cette tendance va se poursuivre au cours des années suivantes malgré le Plan Quinquennal mis en place et exécuté en 1982-1986 (...) cette analyse démontre une fois de plus le manque de dynamisme du secteur productif moderne quant à la création d'emplois, obligeant l'Etat à prendre des mesures palliatives par un recrutement massif des fonctionnaires afin de sauvegarder l'ordre social, cela jusqu'à l'aube de l'adoption du plan d'ajustement structurel » (*Idem*, p.69).

¹⁷ Lors de la tenue du 3^e Congrès Ordinaire du Parti Congolais du Travail, il a été clairement ressenti la nécessité de créer des synergies entre les politiques de formation et de l'emploi : « Concernant les relations formation-emploi, les orientations du 3^e Congrès Extraordinaire qui demeurent d'actualité avaient reconnu qu'une adéquation parfaite entre la formation et les besoins de l'emploi comporte un triple avantage : la réduction du chômage des produits du système éducatif ; la réduction des coûts de formation grâce à une minimisation du

dont celle instituant l'Ecole du Peuple car, à partir de 1986 l'Etat congolais durement frappé par la crise et gravement endetté, ne pouvait plus subvenir aux demandes de diplômés qui chaque année réclamaient leur intégration dans la Fonction Publique. Cette tendance à la marginalisation s'est amplifiée malgré de multiples tentatives de réforme des structures de développement, l'adoption des programmes d'ajustement structurel et, en dépit de la tenue du 24 mars au 3 avril 1992, des *Etats Généraux de l'Emploi et de la Formation Professionnelle* conformément à l'esprit de la l'acte 090/CNS/P/S du 21 juin 1991 portant restructuration et dynamisation des structures chargées des Affaires Sociales, de l'Emploi et des Assurances. Ceci avait fait de l'école non pas un lieu de production de nouvelles compétences, mais bien plutôt une usine de fabrication de futurs exclus sociaux¹⁸.

1.2. L'inadéquation entre l'enseignement général et l'enseignement technique et professionnel

Le problème de l'inadéquation¹⁹ entre l'enseignement général et l'enseignement technique et professionnel a toujours été au centre des débats sur le développement national au Congo. S'agit-il d'une perte de temps et des ressources, si l'on se réfère à la multiplicité des décisions politiques en faveur de la prise de conscience de l'importance de l'enseignement technique et professionnel dans la construction d'un Etat? Cette analyse tend à démontrer qu'au-delà des appels politiques visant la valorisation de l'apprentissage des connaissances pratiques l'enseignement technique et professionnel a toujours été le parent pauvre des politiques d'éducation au Congo :

temps du séjour dans le système ; l'amélioration de la formation et partant la maximisation de la production» (Cf. 3^e Congrès Ordinaire du Parti Congolais du Travail, Brazzaville du 27 au 31 juillet 1984, p.348).

¹⁸ Gérard Yandza analyse cette situation de la manière suivante : « Au Congo, à un certain moment, on s'est rendu compte qu'on fait l'école pour fuir la misère du village, pour imiter d'autres modèles. Et la déception face aux limites de l'école est le fait de la non réalisation des ambitions que les enfants se sont fixées au départ. Le problème est toujours ici de savoir que vont devenir les produits qui sortent de l'école. Les concours n'existant plus à un certain moment et le chômage aidant, il était devenu difficile d'apprécier véritablement l'efficacité de l'enseignement. Ce contraste qui transparait dans l'analyse est le fait de l'inadéquation entre formation et emploi, ce qui gêne la dynamique de la construction de l'Etat. Remédier à cette situation revient tout d'abord à créer des conditions susceptibles d'impulser une réelle volonté de formation des compétences, de procéder à une allocation conséquente de moyens matériels, ainsi que d'assurer une utilisation adéquate des cadres formés ».

¹⁹ Joachin Manadavo confirme cette prédilection donnée à l'enseignement général au détriment de l'enseignement technique et socio-professionnel par les décideurs politiques congolais : « Il n'y avait pas de passerelles entre les deux types d'enseignement. De plus en plus, on s'est rendu compte du décalage entre les deux domaines de l'enseignement, et ceci à la défaveur du technique car la priorité était davantage accordée à l'acquisition des connaissances générales. On a perdu du temps à former des gens qui au final n'ont pas toujours pu répondre aux espoirs placés dans le développement de la nation ».

Jusqu'à l'enfant pauvre du système éducatif, le souci de développer le pays et les besoins liés à ce développement ont tôt fait de retenir l'attention des autorités nationales en vue du développement de l'enseignement technique (...) Par ailleurs, le niveau de plus en plus élevé exigé des diplômés de l'enseignement général – pour ceux qui parviennent en fin de cycle –, le chômage des sortants de ce type d'enseignement même diplômés, ont conduit les élèves et les parents à plus de sympathie envers l'enseignement technique²⁰.

L'emploi du terme de sympathie par Tobi N'dzaba, ainsi que le chômage des jeunes démontrent encore le peu de considération affichée à l'égard de l'enseignement technique. Une analyse des moyens financiers alloués à ces deux ordres d'enseignement démontre la marginalisation de l'enseignement technique et professionnel, ce qui réduit les possibilités de voir le pays se doter de compétences qualifiées capables de promouvoir son développement comme le souligne Gérard Yandza²¹. La difficulté éprouvée par les pouvoirs publics pour radicaliser la réforme²² de l'enseignement et à y introduire de véritables innovations témoigne de la confusion qui règne dans la gestion de ce domaine :

²⁰ N'dzaba (T.), « L'enseignement technique et professionnel et la satisfaction des besoins en main-d'œuvre : le cas de la République populaire du Congo », in *Cahiers de l'IIPE*, n°68, 1983, p.42.

²¹ « Oui il faut dire que l'enseignement général prime sur l'enseignement technique au Congo. D'abord, la comparaison en termes de démographie scolaire dans les deux domaines le confirme bien. Ensuite, cette situation s'explique par le fait que l'enseignement technique coûte plus cher, surtout, en ce qui concerne les structures, leur équipement et leur entretien alors que l'enseignement général c'est les bâtiments plus les tables bancs. Privilégier l'enseignement général était pour les décideurs politiques une sorte de raccourci, mais un raccourci qui a énormément causé du tort au pays. Aujourd'hui, avec la considération de la montée du chômage des jeunes, il semble important de développer l'enseignement technique, afin d'offrir à nos enfants les possibilités d'emploi à travers l'apprentissage des métiers. Ainsi, il serait intéressant que l'Etat alloue des moyens nécessaires à l'éducation, car la non prise en compte de cette situation constitue un véritable frein à la dynamique de construction étatique ».

²² Jean Marc Mazaba explicite bien cette situation lorsqu'il dit : « Partout au monde une réforme est toujours une bonne chose parce qu'elle permet de trouver les formules les moins mauvaises possibles pour favoriser des innovations. Cependant, on a introduit des projets de façon sauvage, sans prendre des précautions au préalable. Les gens oublient que l'école a la charge de s'occuper des objets humains qui nécessitent une attention particulière et de grands soins. Or, au Congo, on a toujours tendance à faire les choses dans la précipitation comme si quelqu'un nous y obligeait. Mais ceci est imputable aux décideurs politiques qui imposent des réformes, sans tenir compte des moyens à leur disposition. La manière de procéder à des innovations n'est pas toujours conforme à l'idée des réformes initiées. La médiocrité en matière d'innovation est récurrente au Congo ». La contribution de Paul Olassa permet également d'étayer cette grille d'analyse : « Il faut d'ores et déjà signaler que les réformes en soi ne sont pas une mauvaise chose. Elles subissent les défauts de leurs initiateurs. Au Congo, trois facteurs expliquent l'échec des réformes entreprises dans le domaine de l'enseignement : le manque de volonté politique de la part des décideurs pour faire aboutir les réformes ; le manque de moyens pour la réalisation de ces idées ; les décideurs politiques sont conscients que les Congolais ne se satisfont que des idées, des slogans, des envolées verbales ».

Il y a inadéquation entre les objectifs prônés par le Manifeste de l'École du Peuple et les besoins réels en ressources humaines et les exigences de développement de la nation congolaise. Comme par le passé, le déséquilibre paraît encore patent dans la répartition des effectifs scolaires entre l'enseignement général et l'enseignement technique. Les centres professionnels accusent toujours un grand retard par rapport aux écoles d'enseignement général. Même dans l'enseignement technique, les domaines qui n'offrent plus assez d'opportunité d'emploi aux élèves en fin de formation, connaissent une hypertrophie²³.

L'inefficacité des réformes du système éducatif démontre que les pouvoirs publics avaient trop vite fait de remettre en cause le système éducatif colonial pour le remplacer par une sorte de coquille vide²⁴. Ce qui conduit à se demander : qu'est-ce qui explique ces dysfonctionnements dans la gestion du domaine de l'enseignement? Il est nécessaire de souligner que tout projet de réforme du système éducatif congolais devrait, en principe, privilégier un équilibre²⁵ entre l'apprentissage des connaissances théoriques et pratiques au risque d'aboutir à une impasse. La négligence de l'enseignement technique et professionnel explique, aujourd'hui, la réticence de certains parents à y envoyer leurs enfants. Il justifie également les carences en matière d'orientation²⁶ scolaire conduisant les élèves à gonfler chaque année les effectifs de l'enseignement général. Au Congo, on continue de faire les études non pas en vue d'être opérationnel dans le domaine du développement mais, bien

²³ Kiamba (C.-E.), *Construction de l'Etat et Politiques de l'enseignement au Congo-Brazzaville (1960-1990). Une approche socio-historique*, [Mémoire de D.E.A], I.E.P de Bordeaux, 2000, p.106).

²⁴ L'entretien avec Paul Olassa confirme cette analyse : « Au niveau de l'enseignement, le Congo avait échoué à cause de la politique d'affrontement ouvert avec le colon qui possédait pourtant un arc à plusieurs flèches. Il nous avait manqué, à nous Congolais, la ruse de l'intelligence politique qui fait la force du Français. Le Congolais aime se lancer trop vite dans des utopies, sans véritablement penser à leurs effets à court, moyen et long terme ».

²⁵ L'analyse de Benoît Miakaloubanza contribue à la justification de cette argumentation : « C'est évident parce que le progrès de la nation dépend largement de l'association des deux domaines ou, tout au moins, à leur complémentarité. Ces deux domaines doivent toujours être connexes. Il ne doit pas avoir deux poids deux mesures. Car leur inadéquation conduit *de facto* à des déséquilibres d'une gravité sans précédent sur la construction de l'Etat. Et ce qui se vit dans la société congolaise est, justement, le résultat de cette inadéquation entre l'enseignement général et l'enseignement technique. La faible considération du technique et, de surcroît, le manque de compétences formés dans ce domaine place le Congo au rang des pays importateurs puisque dépourvu de ressources intellectuelles nécessaires – ce qui explique trop souvent le recours à l'assistance technique et l'expertise extérieures – pour soutenir et encourager la production sur le plan local ». Joachim Mandavo dit également à ce sujet : « Il n'y a pas de passerelles entre les deux types d'enseignement. On a perdu du temps à former des gens qui, au bout du compte, ne donnent pas satisfaction pour l'économie du pays ».

²⁶ L'échec des Centres d'Orientation Professionnels témoigne de la difficulté des autorités publiques à pouvoir penser des structures appropriées capables d'orienter des flux d'effectifs scolaires à tous les niveaux du système éducatif.

plutôt, pour accéder uniquement à des niveaux de connaissance supérieurs n'ayant en contrepartie aucun impact sur les perspectives de développement national.

Analysant les données relatives à la répartition des effectifs dans les secteurs de la Mécanique, du Génie Electricité, de l'Electronique c'est-à-dire en fonction des branches et des spécialités dans les niveaux III et IV de l'enseignement technique, par exemple, Tobi N'dzaba tente aussi de démontrer ceci : « En premier lieu, aucune de ces formations n'a aucun caractère terminal. C'est-à-dire que personne n'est formée pour la production mais plutôt pour poursuivre les études vers le niveau supérieur. Manque de débouché ? On est tenté de répondre oui, et ainsi, l'école constitue un parc où les élèves sont stockés dans l'unique but de retarder leur arrivée parmi les chômeurs »²⁷. A ce sujet, Milongo Taty pense que les réformateurs doivent briser le circuit fermé de l'enseignement général en créant des synergies entre l'école qui forme et la vie²⁸.

1.3. Les « conjonctures fluides »²⁹, une entrave à la mise en œuvre de nouvelles politiques éducatives structurantes

La crise socio-politique à laquelle avait été confronté le Congo au début de la décennie 1990-2000 justifiait la réforme des institutions sociales, politiques et économiques. L'ampleur des besoins nés de cette crise exigeait la mise en œuvre des politiques réalistes s'appuyant sur des analyses sectorielles concrètes. En ce qui concerne le secteur de l'enseignement, des décisions politiques importantes avaient été prises de manière à répondre à la demande d'éducation des populations. Ces mesures venaient compléter les quelques 38

²⁷ N'dzaba (T.), *op. cit.*, p.55. Les données relatives à ces effectifs dans les différents sous-secteurs de l'enseignement technique seront présentées en annexe.

²⁸ « Notre système scolaire est devenu un véritable circuit fermé ; faire des études chez nous est désormais une fin en soi ; d'où la tendance à vouloir pousser tous les flux vers les études supérieures. De telle sorte que l'enseignement fondamental (écoles primaires et CEG) vise principalement à permettre l'accès à l'enseignement secondaire qui lui-même est déterminé par les conditions d'entrée dans les établissements d'enseignement supérieur. Les élèves et les étudiants ont donc tendance à voir dans l'éducation une fin en soi plutôt qu'une préparation à la vie. En raisonnant ainsi, ils croient que la réussite dans la vie c'est la course aux diplômes et que on en a, mieux on est classé dans l'échelle sociale (...) Cette conception désintéressée de l'éducation rejoint un peu celle des économistes comme James Mill qui voyaient dans l'éducation un bien de consommation (...) Par ailleurs, du fait des exigences des conditions d'accès à tout emploi public subordonné à la préparation des concours et des diplômes, les familles averties s'efforcent, comme c'est leur devoir, de pousser leurs enfants haut que possible (...) En fait parents et élèves n'ont pas tort puisque cette attitude est encouragée par les textes surannés de la Fonction publique. Au Congo, pour le jeune cadre qui débute dans la carrière, c'est le diplôme qui sert de référence pour déterminer le salaire et non son rendement au poste de travail » (Milongo Taty (J.-C.), *op. cit.*, p.46).

²⁹ Cf. Dobry (M.), *La sociologie des crises politiques. La dynamique des mobilisations multisectorielles*, Paris, Presses de la F.N.S.P, 1986.

recommandations issues du colloque-bilan sur l'enseignement de 1988 qui visait la mise en place d'un Programme d'Ajustement Structurel Educatif (PASE)³⁰ en considération d'un certain nombre de points majeurs³¹, dont la réhabilitation des infrastructures scolaires - la rénovation ou la construction de nouvelles salles de classes, des cantines scolaires, l'amélioration de la formation des personnels enseignants, la revalorisation de leurs conditions matérielles, la révision des modalités de leur recrutement, un meilleur équilibre du ratio enseignants/ élèves par classe, une bonne maîtrise de la démographie et de la carte scolaires -.

C'est dans ce contexte qu'une nouvelle loi³² d'orientation scolaire avait été adoptée afin de rendre plus flexibles les mécanismes de gestion du système d'Enseignement au Congo. Cependant, au-delà de son caractère novateur, cette loi n'avait pas connu une application effective à cause de la persistance des « conjonctures critiques ». L'enclenchement de la première guerre civile au mois de novembre 1993 explique cette situation : « La série des conflits armés qu'a connus le Congo a vite interrompu cette brève reprise, tout en compromettant profondément le train des réformes engagées et le développement économique et social du pays. Dans la mesure où ces guerres ont touché tant le tissu économique que les programmes qui étaient censés réformer le système économique, ceux-ci n'ont eu que de lourdes conséquences sur l'économie congolaise »³³. Pour avoir provoqué la destruction des structures de production hors pétrole, ainsi que l'arrêt des réformes en cours, les conflits armés avaient contribué à la diminution de l'aide extérieure comme le démontre le Rapport du PNUD sur la coopération au développement de 1998 à 1999. Malgré les signes de normalisation des relations entre l'Etat congolais et les bailleurs de fonds, les programmes de développement mis en place à cet effet n'avaient pas pu être exécutés empêchant les efforts de remboursement de la dette programmé et la reconstruction des infrastructures socio-économiques. Cette situation avait contribué à l'aggravation de la crise de l'éducation, et l'école congolaise était devenue la conscience malheureuse de cette époque :

³⁰ Avec l'enclenchement du processus de démocratisation au début de l'année 1990, et à la suite des bouleversements socio-politiques qui s'en suivirent, ce programme n'avait pas pu être entièrement exécuté et le redressement du système éducatif tend attendu avait simplement été différé.

³¹ « Le souci de l'évaluation et l'appréciation critique de notre système éducatif qui est la motivation centrale du colloque, a fait cristalliser l'essentiel des travaux sur l'analyse des problèmes majeurs du système éducatif aux plans de l'application des concepts fondamentaux, de la formation des maîtres, des contenus, du financement de l'éducation, de l'adéquation formation-emploi conformément à l'ordre du jour retenu ».

³² C'est la loi n°008-90 du 6 septembre 1990, modifiant la loi n°20/80 du 11 septembre 1980 qui avait remis en cause l'Enseignement d'inspiration marxiste-léniniste dans ce pays

³³ *Ibidem.*

Les défaillances du système éducatif congolais se sont aggravées avec les différents conflits, qui ont provoqué, entre autres, la destruction des structures scolaires dans les zones de guerre. Selon les premières estimations des ministères en charge de l'éducation, la guerre a causé des dommages à près de 37,2% des établissements préscolaires, 4,8% du primaire, 14,1% des collèges d'enseignement général (...) et 65,4% des lycées. En outre 9,8% des établissements du préscolaire ont cessé de fonctionner, 2% du primaire, 0,4% du secondaire 1^{er} cycle et 7,7% des lycées, qui semblent avoir payé le plus lourd tribut de ces guerres³⁴.

Les guerres civiles avaient eu des conséquences importantes sur l'enseignement au Congo, occasionnant ainsi la destruction des structures scolaires, des milliers de déplacés, le déficit en enseignants, surtout, de ceux non originaires des zones de guerre; lequel déficit avait non seulement conduit au regroupement forcé d'élèves³⁵ dans des sites de fortune, mais également à la fermeture de plusieurs établissements scolaires, aggravant une fois de plus les inégalités sociales en matière d'éducation comme le souligne Noël Nkodia :

Aujourd'hui, la situation de l'école et de l'Université n'est guère enviable, surtout, après la guerre de décembre 1998. Une partie de Brazzaville, les régions du Pool, de la Bouenza, de la Lékoumou et du Niari ont vu leurs populations éparpillées dans les autres régions et dans les pays limitrophes. L'école n'existe plus dans le Sud du Congo en dehors de la ville de Pointe-Noire qui a reçu la majorité des élèves du Niari, de la Bouenza et de la Lékoumou. Brazzaville-Nord n'étant pas touché par la guerre, a accueilli certains enfants de la zone Sud (Bacongo, Makélékélé, M'filou...) et de la région du Pool (...) Au niveau du personnel enseignant, la guerre de décembre 1998 est venue aggraver les conséquences de celle de 1997 : il y a persistance de manque d'enseignants tant au niveau du primaire et secondaire que celui du supérieur. Beaucoup se sont exilés volontairement

³⁴ *Idem*, p.59.

³⁵ Il s'avère important d'insister sur le fait que ce sont surtout ces élèves qui avaient le plus subi les effets néfastes de ces « conjonctures fluides », du moment que la majorité d'entre eux avait fini par constituer une main d'œuvre abondante à la solde des Etats-majors de certains Partis politiques, et donc mobilisables à des fins d'enrôlement au sein de différentes bandes armées comme cela a suffisamment été démontré dans les précédents chapitres.

ou involontairement à cause des lendemains non rassurants pendant et après la guerre de juin 1997³⁶.

Pour la première fois, et presque à la même époque, une année blanche avait été décrétée à l'Université Marien Ngouabi de Brazzaville, perturbant ainsi la régulation des institutions scolaires. Ce contexte socio-politique peu propice à l'éclosion de nouvelles dynamiques de développement social ne laissait guère présager des lendemains meilleurs pour la République du Congo, dès lors qu'il avait pu contraindre les personnels de l'éducation, les élèves et les étudiants à un chômage technique forcé.

II. L'éducation, un moyen de recomposition du tissu social éclaté

L'éducation constitue un outil essentiel pour la recomposition du tissu social congolais détruit à la suite de trois guerres civiles. Elle permet de créer des conditions nécessaires à la formation de compétences qualifiées, dont l'Etat a besoin pour la remise en marche de son développement économique, social et politique. De ce fait, elle doit pouvoir se fonder sur des valeurs sociales et culturelles qui placent l'homme au centre de tout, car « il n'y a de richesse que d'homme », disait Jean Bodin.

2.1. La redynamisation de l'école et la reconstruction nationale post-conflit

Après trois guerres civiles meurtrières qui l'ont laissé exsangue, le Congo a besoin d'une thérapie de choc pour sa reconstruction. Dans ce sens, l'éducation occupe une place de choix du moment qu'elle constitue un facteur essentiel de développement, voire un moyen par lequel on peut arriver à combattre l'évolution dangereuse des idées malsaines dont les jeunes se sont faits les chantres. L'éducation permet, dès lors, de former les acteurs de ce développement et ce d'autant plus qu'il n'y a pas de création de richesse qui ne tienne compte de la formation des compétences à tous les niveaux de la société. Elle travaille sur des sujets humains, dont les actions demeurent toujours déterminantes pour la reconstruction de l'Etat. Dans ce sens, la redynamisation de l'école par les pouvoirs publics doit pouvoir donner aux jeunes générations présentes et futures toutes les chances de contribuer à la dynamique de changement social, notamment en évitant de tomber dans les pièges de la drogue, de la

³⁶ Nkodia (N.), « Congo-Brazzaville. L'école, l'Université et les guerres civiles », in *Afrique Education*, n°63, novembre 1999, p.34.

délinquance c'est-à-dire de développer des comportements à risque capables de compromettre la cohésion sociale.

La redynamisation de l'école implique de reformer, non pas seulement les structures scolaires qui ont été endommagées par les guerres civiles, mais également de redonner confiance aux enseignants et élèves pour lesquels l'école au Congo n'a plus de sens, car elle est devenue un lieu où n'importe qui peut faire du n'importe quoi à n'importe quel moment. La redynamisation de l'école nécessite un vrai débat politique, ainsi qu'un véritable dialogue social avec tous les acteurs sociaux sur l'avenir de la nation congolaise de manière à permettre à la jeunesse de recevoir des valeurs civiques fondées sur le respect du caractère sacré de l'humain en l'homme. Ceci est d'autant plus important qu'avec les guerres que le Congo a connues, il s'était instauré une dangereuse culture de l'impunité où tuer devenait la norme³⁷. L'école seule, par le niveau d'éducation qu'elle fait acquérir aux enfants, peut permettre de redonner sens aux valeurs sociales qui, aujourd'hui, ont perdu leur caractère fédérateur. À travers elle on devrait pouvoir récupérer tous les jeunes qui ont été de gré ou de force enrôlés dans les bandes armées en leur apprenant différents métiers ou en faisant de leur potentielle énergie destructrice une véritable arme de la reconstruction nationale.

Beaucoup d'efforts ont été entrepris dans ce sens avec l'aide des de la Communauté Internationale (PNUD, Banque Mondiale, etc.) dans le but de permettre une réinsertion socio-professionnelle de bon nombre de ces jeunes. Seulement, toutes ces initiatives risquent de ne pas produire de fruits à long terme, si elles ne sont pas suivies de la volonté politique de donner aux jeunes une éducation citoyenne conséquente. La reconstruction post-conflit du Congo est à ce prix, car l'école demeure un lieu important pour la socialisation des jeunes générations. Les pouvoirs publics devraient penser à la mise en place d'un véritable cadre réglementaire visant à promouvoir la formation pour l'emploi de la jeunesse tant est vrai que

³⁷ « Les moments des guerres civiles au Congo-Brazzaville avaient ceci de particulier qu'ils constituaient des périodes au cours desquelles voler, violer, tuer - pourtant considérés comme des actes blessant la moralité et le bon sens - étaient devenus des activités presque normales au point que les Congolais en sont arrivés à démystifier la mort. Tuer ne signifiait plus rien, dès lors qu'à la suite d'une dispute au quartier, par exemple, quelqu'un pouvait facilement faire usage des moyens violents tels que des armes à feu pour réduire au silence un interlocuteur. Donner la mort à quelqu'un était ainsi devenu un simple jeu, voire une banalité, car l'être humain ayant perdu tout son sens, ne méritait plus aucun respect. Au demeurant, au moment des guerres civiles ou après celles-ci les Congolais subornés s'étaient déjà familiarisés avec des expressions telles que *kilikili té*, *kilikili oléyi masangu* » ou encore *soki osakani oléyi nguba* constamment utilisées par des bandes armées ou des délinquants ambulants incontrôlés et n'y voyaient plus aucun mystère » (Cf. Kiamba (C.-E.), *L'effectivité des droits de l'homme au Congo-Brazzaville : entre discours savants et pratiques réelles*, inédit.).

la loi scolaire adoptée en 1995³⁸ et qui est en vigueur jusqu'aujourd'hui demeure assez limitée. Ce cadre réglementaire devrait permettre entre autres l'élaboration et la mise en œuvre des politiques articulées autour de la création des filières génératrices des emplois jeunes ; instituer un cadre fiscal incitatif à la création des emplois ; créer des centres d'intégration économique et sociale au sein desquels les jeunes bénéficieront d'un appui technique et financier à l'innovation et à l'auto-installation par le biais du financement de micro-projets.

Sur un plan typiquement éducatif, les actions à entreprendre pour la promotion de la culture de la paix devraient encourager la restructuration³⁹ de toutes les infrastructures socio-éducatives détruites au moment des guerres civiles. Pour ce faire, il faudrait d'urgence réhabiliter les centres de remise à niveau des élèves et étudiants ayant subi les affres desdites guerres, organiser les recyclages des formateurs et de tous les personnels de l'éducation, réorganiser l'enseignement privé de façon à le rendre conforme aux normes qui régissent le fonctionnement des institutions publiques et promouvoir la création des structures appropriées pour la formation des personnes handicapées. L'Etat devrait également veiller au financement conséquent de l'éducation. Toutes ces initiatives permettront, non seulement d'atténuer les inégalités sociales qui sont souvent à l'origine des tensions sociales, mais également de freiner l'engagement des jeunes désœuvrés au sein des bandes armées.

2.2. La promotion de la culture de la paix et la mise en œuvre de politiques éducatives structurantes

La paix n'est pas une donnée naturelle; elle est une construction de l'esprit des hommes, c'est-à-dire qu'elle n'est pas un pré-requis, mais un acquis, une imagination comme le dit Françoise Riviere⁴⁰. De ce fait, elle a besoin d'un support aussi bien pour sa promotion que

³⁸ Il s'agit de la loi 25-95 du 17 novembre 1995 modifiant la loi scolaire n°008/90 du 6 septembre 1990 et portant réorganisation du système éducatif en République du Congo.

³⁹ Cf. Rapport National sur le Développement Humain, « Guerres, et après ? », Brazzaville, janvier 2002, p.79.

⁴⁰ « Imaginer la paix, ce sera donc d'abord identifier les acteurs qui sont prêts à surgir, la ou la paix est encore impensable. C'est aussi aider ceux qui agissent déjà, et très souvent au péril de leur vie, lorsque la paix se profile à l'horizon seulement possible, malgré d'innombrables obstacles et les pièges tendus par ceux qui croient, ou qui font croire, que la guerre est la seule solution pour régler les différends. Car il faut bien imaginer la paix, même après les pires exactions, les atrocités les plus intolérables. Hélas, les séquelles des conflits se transmettent de génération en génération, dans les mémoires brisées par la violence, comme autant de blessures qui affectent l'âme, le cœur et l'esprit des sociétés. Il s'agit là de blessures que seul un long travail des sociétés sur elles-mêmes peut refermer, qui exige bien sur que la vérité soit établie, que l'état de droit soit rétabli, que la

pour sa consolidation. Les guerres civiles qu'a connues le Congo ont contribué à la remise en cause des valeurs sociales fondamentales qui permettaient aux citoyens de vivre ensemble. D'où la nécessité de mettre en place de nouvelles valeurs sociétales capables de faire renaître des attitudes et des comportements citoyens au sein des populations civiles. La promotion d'une culture de la paix au Congo exige, par ailleurs, la mise en œuvre de politiques socio-éducatives et culturelles structurantes en tant que l'éducation constitue un enjeu réel pour la « citoyennisation » des mœurs, pour la formation⁴¹ des acteurs sociaux. Cependant, il s'agit d'un type de formation qui devrait asseoir les bases d'une véritable démocratie participative, les conditions d'un réel dialogue social, de la tolérance mutuelle et du respect de l'altérité.

Le retour à la stabilité socio-politique au Congo dépend de la capacité des pouvoirs publics à créer des conditions optimales devant permettre aux citoyens d'avoir accès, par exemple, aux vraies sources de l'information sur la démocratie, l'état de droit⁴² ou les droits de l'homme, la bonne gouvernance, à une vie paisible, à des richesses nationales sans discrimination aucune car il ne saurait y avoir de paix véritable, sans un minimum de sécurité humaine qui permette de lutter contre la pauvreté et d'offrir aux citoyens la maîtrise de leur propre destin, par un accès équitable à l'éducation, aux sciences, à la communication, et qui fasse en sorte que la culture propre à chaque groupe, à chaque peuple, puisse s'exprimer dans l'arc-en-ciel de sa

démocratie et la justice s'enracinent, mais surtout que s'enclenche le processus de la réconciliation » (Cf. Barret-Ducrocq (sous la dir.), *Imaginer la paix*, Paris, Bernard Grasset, 2003, p.12.

⁴¹Il s'agit d'apprendre aux citoyens à débattre collectivement, à faire vivre les divers niveaux de représentation sachant qu'une démocratie représentative n'est valide et valable que si les citoyens sont actifs, à gérer les conflits, à agir en conscience et à mettre en œuvre une éventuelle « objection de conscience ». Cette forme d'apprentissage cadre bien avec la décision prise par l'ONU le 10 novembre 1998 en décrétant la décennie 2001-2010 comme étant la « Décennie de promotion d'une culture de la paix et de la non violence au profit des enfants du monde ».

⁴² Le Congo-Brazzaville a connu de 1993 à 2003 les périodes les plus difficiles et les plus dramatiques de son histoire démocratique à la suite des guerres civiles meurtrières répétitives qui l'ont laissé exsangue et au cours desquelles il n'existait ni d'Etat, ni d'autorité, ni de droit. Livré à l'empire des seigneurs de la guerre peu soucieux du respect de l'humain en l'homme et placé sous influence immédiate des bandes armées – Aubevillois ou Cocoyes, Ninjas et Cobras - appartenant aux différents leaders politiques – Pascal Lissouba, Denis Sassou Nguesso, Bernard Kolélas - se disputant le contrôle des ressources naturelles nationales – le pétrole et le bois –, ainsi que le monopole d'accès aux positions de pouvoir, le Congo-Brazzaville comme une sorte de Beyrouth d'Afrique centrale, devenait une zone de non-droit où les viols, les vols à main armée, les règlements de compte, les assassinats politiques commandités, voire la profanation des traditions ancestrales ou des lieux sacrés étaient monnaie courante. Dans un pays la réalisation effective de l'idéal du respect des droits de l'homme passe d'abord par la promotion d'un véritable dialogue social autour des valeurs fondamentales qui façonnent la dignité humaine, car les droits de l'homme informent les pratiques sociales et vice versa. Ce qui implique d'engager une dynamique de sensibilisation et de conscientisation de tous les citoyens face aux enjeux liés au respect de la sacralité de l'être qui sous-tend la personne humaine. Cette dynamique doit forcément s'appuyer sur la nécessité de restaurer l'Etat de droit et l'autorité de l'Etat, c'est-à-dire de mettre en place des mécanismes politico-juridiques de protection des droits et libertés fondamentaux. Cependant, la restauration de l'Etat implique une volonté politique de faire de la justice l'«ultima ratio » de toutes choses.

diversité. Les pouvoirs publics ont la lourde responsabilité de créer les conditions propices au retour de la confiance au sein des populations de sorte qu'elles ne continuent plus de se regarder comme des ennemis à abattre mais, plutôt, comme des humains dont le goût du vivre-ensemble transcenderait toutes les oppositions (tribales, ethniques ou régionalistes) dans un pays comme le Congo où l'ethnicisation du jeu politique constitue une catégorie analytique des modes d'accession aux positions de pouvoir. De façon générale, la promotion de la culture de la paix au Congo doit se fonder sur une « éthique responsabilité » qui implique de nouveaux repères pour agir, c'est-à-dire le respect de ce qui n'est pas soi comme le disait en son temps Emmanuel Levinas. Elle nécessite de réécrire l'histoire du Congo en insérant dans les programmes d'histoire des notions de démocratie, état de droit, droits de l'homme, bonne gouvernance, surtout celles relatives aux conflits de ces dernières années pour que plus jamais la barbarie ne se répète.

Conclusion :

A l'analyse, il était question au cours de cette recherche, d'essayer de penser les nouveaux mécanismes socio-éducatifs capables de contribuer à la recomposition du tissu social éclaté à la suite de trois guerres civiles que ce pays a connues entre 1993 et 2000. Dans ce sens, cette étude s'est d'abord cristallisée autour d'un certain nombre de facteurs ayant conduit à la déliquescence des structures socio-éducatives en République du Congo, à savoir la marginalisation, l'exclusion sociale de la jeunesse – surtout scolarisée – qui ont largement contribué à la fragilisation du tissu social, ainsi qu'à l'aggravation des tensions au sein des populations. Ce qui a conduit, non seulement, à la frustration de nombreux jeunes à la recherche d'un emploi stable, mais également à renforcer le pessimisme de nombreux Congolais face à l'école, car l'école est devenue une simple « machine » productrice de chômeurs.

Un lien de causalité a été également établi entre cette situation de chômage des jeunes et le problème de l'inadaptation des programmes scolaires au contexte socio-économique et culturel local. Inadaptation due à un manque de visibilité politique permettant de mettre en œuvre des stratégies privilégiant la création des écoles de formation aux métiers, par exemple, pour l'insertion socio-professionnelle des jeunes. Tous ces facteurs, comme autant

de bombes à retardement, ont contribué à la déstructuration de la cohésion sociale au moment de l'éclatement des guerres civiles au cours desquelles les jeunes se sont illustrés à travers des scènes de pillage, de viole, de drogue, voire des assassinats remettant ainsi en cause les valeurs citoyennes sur lesquelles se fonde l'unité nationale.

Il s'est agi également, au cours de cette étude, de rechercher les voies et moyens capables de lutter contre l'anomie sociale occasionnée par ces guerres civiles, ainsi que la culture de l'impunité qui a été érigée en règle d'or au Congo. Sur ce, un accent particulier a été mis sur deux points essentiels : d'une part, la redynamisation de l'école au Congo a été envisagée comme étant l'une des conditions nécessaires à la reconstruction nationale post-conflit. Elle devrait permettre de mettre en œuvre de politiques éducatives structurantes capables de soutenir les dynamiques de développement, donc de créer des conditions favorables à l'insertion socio-professionnelle des jeunes. D'autre part, la réhabilitation de l'école a été analysée comme étant un enjeu important de la promotion de la culture de la paix. Seule l'école permet aux citoyens d'acquérir un savoir-faire et un savoir-être.

En un mot, il a été démontré que l'éducation constitue un moyen important pour la diffusion au sein des populations des connaissances sur la démocratie, l'état de droit, la bonne gouvernance et le respect des droits de l'homme. Dans ce sens, les pouvoirs publics ont donc l'impérieux devoir de mettre en place un cadre juridique qui garantisse l'adéquation entre l'emploi et la formation des jeunes en tenant compte des potentialités économiques du Congo. Ce n'est qu'à ce prix que le Congo pourra définitivement retrouver la voie de la stabilité et engager son vrai développement.

Bibliographie :

- Bakabadio (L.), « Le désajustement financier de l'économie congolaise : une justification des réformes économiques », in *Le Congo aujourd'hui : Figures du changement social*, Brazzaville, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, 1990.
- Balandier (G.), *Sociologie des Brazzaville Noires*, Paris, Presses de la Fondation Nationale de Sciences Politiques, 1955.
- Balonga (M.), « Jeunesse frustrée, jeunesse perdue », in *Le Congo aujourd'hui : Figures du changement social*, Brazzaville, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, 1990.
- Barret-Ducrocq (sous la dir.), *Imaginer la paix*, Paris, Bernard Grasset, 2003.
- Deblé (I.) et Hugon (Ph.) (Sous dir.), *Vivre et survivre dans les villes d'Afrique noire*, Paris, P.U.F, IEDES, 1982.
- Devauges (R.), *Survivre à Brazzaville*, manuscrit inédit, Brazzaville, 1974, 27 pages.
- Dobry (M.), *La sociologie des crises politiques. La dynamique des mobilisations multisectorielles*, Paris, Presses de la F.N.S.P, 1986.
- 3è Congrès Ordinaire du Parti Congolais du Travail, Brazzaville du 27 au 31 juillet 1984.
- Kiamba (C.-E.), *Construction de l'Etat et Politiques de l'enseignement au Congo-Brazzaville (1960-1990). Une approche socio-historique*, [Mémoire de D.E.A], I.E.P de Bordeaux, 2000.
- Kiamba (C.-E.), *L'effectivité des droits de l'homme au Congo-Brazzaville : entre discours savants et pratiques réelles*, inédit.
- Lê Thanh Khoi, *Jeunesse, exploitée, jeunesse perdue ?*, Paris, P.U.F, 1978, p.189).
- Lê Thanh Khoi, « moins il y a d'emploi, plus augmente la demande d'éducation », in *Jeunesse exploitée, jeunesse perdue?*, Paris, P.U.F., 1978.
- Loi scolaire n°20/80 du 11 septembre 1980.
- Loi scolaire n°008-90 du 6 septembre 1990.
- Loi scolaire 25-95 du 17 novembre 1995.
- Milongo Taty (J.-C.), *Scolarisation et Développement en République Populaire du Congo*, Brazzaville, [sd.].

- Ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et supérieur chargé de la recherche scientifique, *Le développement de l'éducation. Rapport national du Congo*, Brazzaville, avril, 2001).
- Ministère de l'Education Nationale. Direction Générale de l'Enseignement, Service de la Planification et des Statistiques, *2^e colloque sur les problèmes de l'enseignement* du 17 au 22 février 1969, Brazzaville, 1969.
- N'dzaba (T.), « L'enseignement technique et professionnel et la satisfaction des besoins en main-d'œuvre : le cas de la République populaire du Congo », in *Cahiers de l'IPE*, n°68, 1983.
- Nkodia (N.), « Congo-Brazzaville. "L'école, l'Université et les guerres civiles" », in *Afrique Education*, n°63, novembre 1999.
- Odéyé (M.), *La scolarisation en République Populaire du Congo : causes, réalités et conséquences*, Paris, V, La Sorbonne, [sd.].
- Odeyé (M.), *Les associations en ville africaine. Dakar-Brazzaville*, Paris, L'Harmattan, 1985.
- Poaty (J.-P.), *Enquête sur le tribalisme*, Brazzaville, Ministère du Plan, R.P.C., 1977.
- Rapport National sur le Développement Humain, « Guerres, et après ? », Brazzaville, janvier 2002.
- Samir Amin, *Le Développement Inégal, essai sur les Formations sociales du capitalisme périphérique*, Paris, Minuit, 1973.